

Aptitude à l'ensoleillement des toitures

Affichage des aptitudes des toits au rayonnement solaire, un service web de l'office fédéral de l'environnement (OFEN).



Le cadastre solaire permet de mettre en évidence les surfaces des toits qui sont adaptées pour l'installation de panneaux solaires, thermiques ou photovoltaïques.

Le rayonnement solaire sur chaque surface de toit est calculé grâce à une simulation de la trajectoire du soleil tout au long de l'année. Les calculs se basent sur les valeurs relatives au rayonnement solaire fournies par l'Office fédérale de météorologie et de climatologie (MétéoSuisse) ainsi que les données 3D des bâtiments fournies par l'office fédéral de topographie SWISSTOPO.